



Note de presse

MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE

Espace Jeanne Danjou

Inauguration
Jeudi 8 juin 2023

Le Maire de Perpignan, Louis Aliot, a décidé de faire de la santé l'une de ses priorités, avec celles de la sécurité et de la propreté, bien que la santé publique ne relève pas, au premier chef, de la compétence des mairies.

11 000 Perpignanais n'ont pas accès à un médecin traitant.

La crise sanitaire sans précédent du COVID et le contexte socio-économique national ont des répercussions telles, que le Maire de Perpignan a pris la question de la Santé publique à bras le corps et développe des actions spécifiques et novatrices en faveur de la population perpignanaise, qui connaît de grandes difficultés d'accès aux soins.

L'équipe municipale a ainsi la volonté de pallier les insuffisances de la politique nationale par le biais de plusieurs actions qui ont permis des avancées avec le Centre Médical Municipal de Santé, rue de la Fusterie, pour lequel la municipalité a choisi de salarier des généralistes, et aujourd'hui avec l'ouverture de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle, avec un investissement municipal à hauteur de 821 397€.

C'est dans cette exigence d'accompagnement, au plus près des besoins des Perpignanais, que la Mairie s'est engagée à soutenir la création de Maisons de Santé pluriprofessionnelles (MSP) sur son territoire.

Les MSP sont des acteurs majeurs de la coordination des parcours de soins et répondent aux besoins repérés dans le cadre du Diagnostic Local de Santé en terme d'attractivité de nouveaux professionnels de santé, de diversification de l'offre médicale et d'accès aux soins de premiers recours.

Grâce à la diversité et la complémentarité des professionnels au sein de la MSP et de l'étendue de l'offre médicale et paramédicale, les patients peuvent bénéficier de parcours de santé coordonnés avec une meilleure prise en charge de leur situation médicale.

LA MSP inaugurée ce jour, fonctionnera en partenariat et en complémentarité avec le Centre Médical Municipal de Santé, conformément à la convention signée entre la MSP et la Ville de Perpignan.

Ce projet, cofinancé, par divers partenaires, concrétise l'engagement important de la Mairie qui cofinance la plus importante partie de ces travaux.

Le 2 mars 2023, la Ville de Perpignan en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la CPAM, a signé son contrat local de santé de troisième génération. Cette signature fait de la prévention et de l'éducation pour la santé le corolaire à un engagement important de la Ville en matière de santé publique.

Cet investissement majeur de la Ville permet également aux Perpignanais d'avoir accès aux soins de premier recours.

L'équipe municipale affirme une **véritable volonté politique de service auprès des Perpignanaises et Perpignanaïses ayant pour objectif d'améliorer non seulement l'accès aux soins pour tous mais aussi la qualité des soins dispensés.**

Divers projets de Maisons de Santé Pluri professionnelles ont été portés à la connaissance de la Municipalité. Relativement à l'engagement pris avec l'ARS et la CPAM, sous l'égide du Contrat Local de Santé et en particulier d'un Comité Local d'attractivité, les services municipaux recenseront et accompagneront ces projets.

L'aménagement du bâtiment a consisté à :

- remplacer les menuiseries extérieure,
- démolir et créer un plancher,
- reprendre la distribution de la surface intérieure,
- rendre le bâtiment accessible à tous (ascenseur et rampe à l'extérieur),
- créer un système de chauffage / climatisation,
- réaliser une installation électrique et informatique aux normes,
- installer des sanitaires à tous les niveaux,
- reprendre les plafonds, sols et peintures extérieures et intérieures.

Ce projet a été réalisé sur la totalité de la surface qui est d'environ 1000 m²

Coût total : 1 900 000€

Financements :

- Ville de Perpignan : 821 397,29€
- Etat (Dotation politique de la ville) : 750 000€
- Conseil Régional Occitanie : 88 000€
- Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales : 100 000€

La Mairie de Perpignan a dénommé le bâtiment « Espace Jeanne Danjou »

Jeanne Danjou 1932 – 2022

Engagée avec passion aux côtés de ceux qui souffrent, impliquée, convaincue dès ses premières années d'activité de l'importance du rapprochement entre les générations, la Perpignanaise Jeanne Danjou avait pour les plus jeunes une attention toute particulière et leur a consacré une grande part de ses efforts.

Elle a travaillé pendant plus de 20 ans au centre héliothérapique de Font-Romeu et s'est consacrée aux enfants atteints de tuberculose, ou placés par l'assistance publique. Elle a œuvré dans de nombreuses instances publiques et associatives du monde de la santé. Elle a également lutté pour améliorer les conditions dans les hôpitaux, les soins à domicile et a œuvré pour que la fonction d'infirmière soit une profession respectable pour les femmes.

Élevée par la Grande chancellerie au grade de Commandeur de la Légion d'honneur, le 1er janvier 2020, Jeanne Danjou s'est engagée toute sa vie auprès des populations les plus fragiles.

Maison de Santé Perpignan Centre-ville « Les Beaux-Arts »

Qu'est-ce qu'une MSP ?

Il s'agit d'une équipe de professionnels de santé de proximité qui partagent un projet de santé commun et qui exercent leurs activités de façon coordonnée et pluriprofessionnelle, au bénéfice des patients d'une même zone géographique.

Cette organisation favorise les prises en charge coordonnées, le développement de la prévention ainsi que la réponse à des soins non programmés.

Les Maisons de santé pluriprofessionnelles sont un mode d'exercice professionnel collectif et coordonné créé en 2007, développé pour répondre au besoin de "Travailler ensemble" et aux problématiques de santé actuelles : prise en charge des maladies chroniques, vieillissement de la population...

Créée en 2021, **la MSP Perpignan centre-ville « les Beaux-Arts » comprend actuellement 43 professionnels de santé** : médecins (généralistes, psychiatre, cardiologues), infirmiers libéraux, infirmier en pratique avancée, kinésithérapeutes, pharmaciens, pédicures-podologues, orthésiste, sages-femmes, diététicienne. Les professionnels y exercent à titre libéral tout en bénéficiant d'un **cadre de travail collectif, en équipe pluriprofessionnelle**. La MSP est **multisite**, les professionnels travaillent en coordination depuis leur cabinet, bureau ou officine respectifs. Depuis le 2 mai, une partie de l'équipe a intégré le site principal de la MSP situé 3 rue Maréchal Foch à Perpignan : **11 Médecins généralistes, 3 Pédicures-podologues, 1 Infirmier en pratique avancée (IPA), 2 Kinésithérapeutes, 2 Sages-femmes, à partir d'octobre : 1 Gynécologue-obstétricienne.**

Les locaux réhabilités offrent 22 bureaux, 2 secrétariats, une salle de kinésithérapie-motricité, un espace stérilisation-réalisation de semelles orthopédiques, ainsi qu'une salle de repos et une salle de réunion pour le fonctionnement collectif (réunions, formations, ateliers dédiés aux patients et à leur famille). Les locaux sont situés dans l'ancienne école des Beaux-Arts de Perpignan, d'où le nom de la MSP "les Beaux-Arts".

La MSP est basée sur un projet d'actions en direction de la population : le projet de santé. Il témoigne de l'organisation de l'équipe, de la volonté des professionnels de santé de se coordonner et de travailler autour d'axes de santé prioritaires, dans un objectif d'amélioration de la santé de la population.

4 axes de travail prioritaires ont été identifiés : santé de la femme et de l'enfant, prévention de l'obésité et activité physique adaptée, maintien du sujet âgé à domicile, santé mentale - addictions. La place de l'éducation thérapeutique du patient et de la prévention sera renforcée, en veillant à impliquer l'utilisateur / le patient.

Organisation des soins non programmés

2 bureaux du site principal sont dédiés aux consultations de **soins non programmés (SNP)** assurées par roulement par les médecins généralistes afin de proposer une consultation médicale en proximité, en réponse à une demande de soins ressentie comme urgente par le patient mais ne relevant pas médicalement de l'urgence et ne nécessitant pas une prise en charge par les services hospitaliers d'accueil des urgences.

Les patients sont reçus sur des créneaux horaires définis et proposés du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi matin de 8h à 12h. Deux médecins généralistes de la structure font un roulement pour recevoir chaque jour les patients ayant besoin de soins non programmés, dans la limite des créneaux ouverts disponibles et en priorisant les patients suivis par les professionnels de la MSP. La régulation de la demande est faite en amont (physiquement ou par téléphone) par le secrétariat et l'assistante médicale en lien avec les médecins de la structure, selon des critères définis permettant de justifier la nécessité de consultation dans les 24h/48h en fonction des disponibilités. Des créneaux de consultations sont également dédiés à la régulation par le SAS (service d'accès aux soins) après régulation par le centre 15.

Pour les professionnels, quels avantages à travailler en MSP ?

La MSP contribue à l'amélioration et à la promotion de l'attractivité médicale en zone vulnérable par le biais du regroupement des professionnels de santé. Cela permet la création de conditions d'exercice attractives : travail en équipe, regroupement des professionnels autour d'un projet de santé, mutualisation des coûts et moyens de fonctionnement (local, achats de matériel de soins, secrétariat...), amélioration permanente de la pratique professionnelle (démarche qualité, protocoles de prise en charge), dynamique de formation continue professionnelle, accompagnement des stagiaires (professions de santé) et internes en médecine (une majorité des médecins de la MSP étant maîtres de stage).

Les étapes du projet

- 2017 : Début des réflexions, prémisses du projet
- 2017 : Création de l'association des professionnels de santé de Perpignan centre-ville (PSPCV) et rédaction du projet de santé initial
- 2018-2020 : Phase de préfiguration, construction du lien avec les financeurs, recherche d'un local
- Février 2020 : Modification du projet de santé initial et validation
- Mars 2020 : Convention de mise à disposition par la Ville de Perpignan du local
- 3/09/2021 : Signature des Statuts de la Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires
- 13/10/2021 : Accord conventionnel interprofessionnel signé avec l'Assurance maladie et l'Agence Régionale de Santé.

Maison de Santé Pluriprofessionnelle

Tél : 04 68 51 60 33

Ouvert du lundi au vendredi : de 8h à 19h et le samedi de 8h à 12h.

Prise de RDV sur site, par téléphone ou sur Maiia.

Contact presse :

Johanna HALIMI-CLAVERIE, chargée de communication
04 68 66 32 72 • 06 84 28 20 06
halimi.johanna@mairie-perpignan.com

